



9 février 2024

L'attractivité des organisations et des métiers, un enjeu majeur pour un accompagnement de qualité

Les associations adhérentes à l'URIOPSS Pays de la Loire subissent une crise alarmante des métiers de l'humain depuis plusieurs années. Elles sont mises au défi de répondre à l'urgence quotidienne des besoins en recrutement ainsi qu'à la nécessité de rendre attractifs, sur le long terme, leurs structures, leurs métiers et le secteur dans son ensemble, pour maintenir un accompagnement de qualité auprès de leurs bénéficiaires.

Des métiers à faible reconnaissance et aux conditions de travail dégradées

Nos métiers, victimes de stéréotypes, ont une faible reconnaissance sociale et leurs compétences sont souvent invisibilisées. Les conditions de travail y sont difficiles et se dégradent (intensification du travail, pénibilité, sinistralité...). Cela mène à de nombreuses démissions et les salariés doivent travailler en équipes réduites, au détriment de la qualité des accompagnements. Au-delà d'un soutien et d'une meilleure rémunération, ils attendent alors plus d'autonomie et davantage d'équilibre entre vie personnelle et professionnelle.

Un management par le chiffre, source de perte du sens au travail

Parallèlement, notre secteur est marqué par d'importantes contraintes budgétaires doublées d'une rationalisation de l'activité portée par les acteurs publics. Ainsi, les modalités de tarification, la « *bureaucratization* », voire « *l'industrialisation* » du travail social modifient profondément l'activité, impactant sens au travail et qualité de l'accompagnement.

Des métiers qui se transforment face à l'évolution des besoins des personnes

Enfin, le travail se transforme du fait de l'évolution des besoins des publics : développement de leur pouvoir d'agir ; pathologies nécessitant des accompagnements spécifiques ; attention particulière portée à leur bien-être et à l'éthique professionnelle, etc.

Dans ce contexte, les employeurs associatifs n'ont d'autre choix que de répondre aux nouvelles exigences des salariés (jeunes et moins jeunes) pour les attirer et les fidéliser.

Pour accompagner ses adhérents face à ces défis, l'URIOPSS Pays de la Loire propose un parcours dédié à l'attractivité, entendue dans un sens large englobant, notamment, fidélisation des personnels en poste et attractivité de nouveaux candidats.

L'URIOPSS travaille activement, avec le réseau UNIOPSS-URIOPSS, à la reconnaissance du caractère essentiel des métiers du secteur. Cela s'est traduit par une revalorisation salariale (Ségur, Laforcade), encore largement perfectible.



L'URIOPSS est convaincue que nos associations peuvent agir et se transformer pour accompagner les changements, au service de leur projet collectif. La gestion des ressources humaines constitue alors un élément essentiel, l'attractivité étant un gage de pérennité des associations mais aussi d'accompagnement social de qualité.

Nous pensons que l'attractivité des organisations et des métiers ne peut se renforcer qu'en agissant sur plusieurs leviers :

 **La santé, la qualité de vie et des conditions de travail des salariés**

L'URIOPSS porte une attention forte à la qualité de vie et des conditions de travail et à la santé des directions, cadres et professionnels d'ESSMS, dont l'organisation du travail, le management et le développement des compétences sont des vecteurs-clés d'amélioration.

 **Le soutien des employeurs associatifs bénévoles et des directions**

L'URIOPSS œuvre à renforcer la fonction employeur de ses adhérents dont la gouvernance est portée par des bénévoles, soutenus par les équipes professionnelles, en facilitant l'appropriation du sujet complexe qu'est la gestion des ressources humaines.

 **La structuration d'une démarche participative d'amélioration de l'attractivité**

L'URIOPSS soutient les directions et les gouvernances dans la structuration de leur démarche d'amélioration de l'attractivité de leur organisation, en proposant une méthode qui favorise le dialogue et le management participatif, dans un cadre éthique.

 **Le partage de pratiques inspirantes ayant un impact sur l'attractivité**

L'URIOPSS se veut facilitatrice d'échanges d'expériences entre adhérents pour leur permettre de faire évoluer leurs pratiques en matière d'innovations managériales, et de ressources humaines afin d'attirer, intégrer et fidéliser les professionnels.

Par conséquent, tout en étant mobilisée sur la revalorisation des rémunérations du secteur, nous défendons que nos métiers sont porteurs d'utilité sociale et de sens et que nos associations peuvent relever le défi de leur attractivité.

Dans cette perspective, l'URIOPSS, avec le parcours « Attractivité », **propose une offre à la fois, sur-mesure et collective, porte-voix et tisseuse de liens, pour contribuer à diffuser des pratiques RH inspirantes, favorisant l'attractivité des organisations et des métiers, au service de la qualité de l'accompagnement des personnes les plus fragiles.**

Contact :

Raphaëlle MERLET, Chargée de mission et conseils, RH et Politiques médico-sociales
URIOPSS Pays de la Loire
Tél. 02 51 84 50 10 / 07 50 54 15 60

r.merlet@uriopss-pdl.fr

<https://www.uriopss-pdl.fr/>